



PROGRAMME DÉPARTEMENTAL **DES FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES** DE CHARENTE-MARITIME

Formations à destination des jeunes en service civique

Deuxième semestre 2022























Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime

Bonjour à tous,

Vous participez au succès du Service civique en Charente-Maritime, qui n'a cessé de se développer ces dernières années.

Comme les années précédentes, le SDJES de Charente-Maritime, en partenariat avec les structures du réseau, vous propose le programme départemental des formations civiques et citoyennes.

Ces formations se dérouleront en fonction des normes sanitaires en vigueur, merci de prendre les informations auprès des organismes de formation.

Vous trouverez également dans ce programme toutes les informations relatives aux modalités de formation des volontaires aux premiers secours (PSC 1).

Je profite de cette occasion pour remercier les nombreuses structures agréées pour leur mobilisation sur ce dispositif. Je salue la forte implication des tuteurs dans le cadre de leur mission d'accompagnement des jeunes et je félicite les jeunes volontaires pour leur engagement citoyen au bénéfice de l'intérêt général.

Le chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Arthur Drouaud

SOMMAIRE

La formation civique et citoyenne - mode d'emploi	p.3
Formation aux premiers secours	p.4
Formations volet théorique - liste	p.7
Formations volet théorique – présentation de chaque formation	p.9

LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE MODE D'EMPLOI

Les organismes d'accueil de volontaires en Service civique ont obligation de proposer aux volontaires une Formation Civique et Citoyenne.

La Formation Civique et Citoyenne se compose d'un PSC1 (volet pratique de la FCC) et de 2 jours théoriques conçus et organisés pour sensibiliser les volontaires aux enjeux de citoyenneté.

L'organisme d'accueil doit proposer à la personne volontaire une formation civique et citoyenne, qui doit être délivrée au moins pour la moitié de sa durée dans les trois mois suivant le début de l'engagement de service civique.

Le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)

A compter du 1er août 2017, le marché public du PSC 1 est terminé ; désormais, les structures d'accueil ont la liberté de choisir parmi un éventail plus large d'organismes agréés de formation PSC1 en fonction des affinités, de la proximité géographique et de l'opportunité de dates proposées. Une aide financière forfaitaire de 60€ relative à la formation PSC1 sera versée directement aux organismes agréés après attestation de réalisation de la formation, quel que soit l'organisme de formation et quel que soit le montant payé par l'organisme d'accueil. Cette disposition s'applique à toutes les formations effectuées à compter du 1er août 2017. Une note technique plus détaillée est à la fin de ce programme.

Le volet théorique de la formation civique et citoyenne

Les structures d'accueils peuvent choisir d'organiser elles-mêmes les formations pour leurs volontaires. Les thèmes abordés lors du volet théorique doivent être choisi parmi les thèmes listés dans le référentiel défini par l'agence du service civique. Elles peuvent aussi faire appel à des organismes extérieurs.

Le SDJES17, en partenariat avec les partenaires du groupe de travail animation, présente un programme de formations collectives à destination des volontaires. L'inscription se fait directement auprès de la structure qui propose la formation. La prise en charge financière de la formation revient à la structure d'accueil des volontaires qui perçoit 100 euros de l'ASP à cet effet.

Les organismes doivent attester dans l'extranet ELISA

Lorsque la formation civique et citoyenne a effectivement été délivrée au volontaire, il faut réaliser la déclaration dans l'extranet ELISA (onglet attestation/formation) au plus tard deux mois après la fin du contrat. La non réalisation de cette déclaration entraı̂ne une demande de reversement des 100 euros de la part de l'ASP.

MODALITES DE FORMATION DES VOLONTAIRES AUX PREMIERS SECOURS

Parce que sauver la vie d'un concitoyen est un acte de citoyenneté active, chaque volontaire doit quitter son Service Civique en maîtrisant les gestes de premiers secours.

C'est la raison pour laquelle la Formation Civique et Citoyenne que chaque organisme d'accueil doit délivrer à ses volontaires comprend une journée de formation « Prévention Secours de niveau 1 » (PSC1).

En respectant cette obligation, vous contribuez directement à mieux former la population globale aux gestes de premiers secours à travers les 150 000 volontaires en mission chaque année.

En France, moins d'une personne sur cinq qui est témoin d'un arrêt cardiaque pratique les gestes qui sauvent.

Alors que 95% des Norvégiens et 80% des Autrichiens ont été initiés aux gestes qui sauvent, une grande majorité de Français ne maîtrisent pas suffisamment ces techniques pour intervenir. Or, faire des concitoyens le premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter permet d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficaces les interventions des services de secours.

L'Agence du Service Civique apporte un **soutien financier** aux organismes d'accueil de volontaires pour financer la formation « Prévention Secours de niveau 1 » (PSC1) à hauteur de 60 euros pour chaque volontaire formé.

A compter du 1er juillet 2017, les modalités d'organisation et de prise en charge de la formation PSC1 pour les volontaires changent. En tant qu'organisme d'accueil de volontaires, vous avez désormais la possibilité de vous adresser à l'organisme de formation <u>de votre choix</u> pour la PSC1 de vos volontaires.

Vous pourrez être remboursé à hauteur de 60 euros par volontaire effectivement formé à la PSC1 pour toute formation effectuée à partir du 1er juillet 2017.

Vers quels organismes de formation me tourner?

certains concours de la fonction publique ou pour exercer certaines professions.

Une convention entre l'Agence du Service Civique et les 6 grands réseaux nationaux de sécurité civile membres du Conseil National de la Protection Civile (la Croix-Rouge Française, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, la Protection civile, la Croix-blanche, l'Ordre de Malte de France, la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) permet de faciliter vos démarches. Ces partenaires sont particulièrement sensibilisés à l'enjeu de formation des volontaires aux gestes de premiers secours qui vous feront le meilleur accueil.

Vous pouvez également vous adresser à tout organisme agréé par le ministère de l'Intérieur pour réaliser la formation PSC1.

Vos volontaires ne voient pas l'intérêt de cette formation ? Dites-leur que c'est un plus sur leur CV L'attestation « Prévention Secours de Niveau 1 » (PSC1) peut être un atout pour les jeunes. Cette formation peut ouvrir la voie à un parcours de formation plus avancé en secourisme. Elle est exigée pour présenter

N'hésitez pas à valoriser cet atout auprès de vos volontaires, tout en rappelant qu'il s'agit d'une obligation à laquelle ils souscrivent en s'engageant.

Quelles démarches effectuer ?

Sur le plan pratique, il vous revient de :

- Informer vos volontaires de l'enjeu de la maîtrise des gestes de premiers secours et de leur participation à une session de formation d'un jour sur leur temps de mission.
- Contacter l'organisme de formation aux premiers secours de votre choix pour procéder à l'inscription de vos volontaires. Veillez à choisir une date de formation antérieure à la date de fin de contrat de vos volontaires. Si vous avez un groupe significatif de volontaires, vous pouvez demander à bénéficier d'une formation dédiée, en fonction des conditions propres à chaque organisme.
- Payer l'organisme au moment de la réservation ou à réception de la facture selon les modalités de paiement propres à chaque organisme.
- Veiller à la participation de vos volontaires le jour J.
- Conserver les justificatifs de la formation effective des volontaires en cas de contrôle (attestation nominative de formation).

Si vous disposez d'un agrément collectif ou que vous mettez des volontaires à disposition d'organismes d'accueil tiers, pensez-à informer votre réseau de ce changement important en leur rappelant l'obligation de former leurs volontaires aux premiers secours. Pensez également à définir en interne les circuits de prise en charge financière.

Comment obtenir le remboursement ?

Le remboursement sera effectué par **l'Agence des Services et de Paiements (ASP)** en charge du versement des différentes aides financières liées au Service Civique et sera enclenché à partir d'une attestation **dans l'outil ELISA.** Devront être renseignés : la date de formation et le nom de l'organisme de formation. C'est donc la personne qui a assuré la saisie du contrat des volontaires dans ELISA qui est en mesure d'attester la réalisation de la formation aux premiers secours dans ELISA et de déclencher le remboursement correspondant.

Cette fonctionnalité dans ELISA sera opérationnelle à partir du 1er août 2017, mais vous pourrez bien y attester des formations ayant eu lieu à partir du 1er juillet.

Attention, n'est remboursée que la formation <u>effective</u>. Les éventuelles absences injustifiées ne sont pas remboursées, mais restent dues à l'organisme de formation de sécurité civile.

Quand inscrire mes volontaires en formation premiers secours (PSC1)?

Le plus tôt est le mieux. Cette journée pratique leur permettra de donner un sens très concret à leur engagement. N'attendez pas la dernière semaine de mission du volontaire pour faire les démarches au risque de ne pas trouver de formation disponible dans les délais. Dans tous les cas, assurez-vous de pouvoir la faire avant échéance de contrat des volontaires. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas obtenir de remboursement.

Pour mémoire, la Loi Egalité et Citoyenneté du 29 janvier 2017 précise que les volontaires doivent bénéficier d'au moins la moitié de la Formation Civique et Citoyenne dans les 3 premiers mois de mission : vous remplissez cette obligation en les inscrivant dans ces délais à la formation PSC1.

Retrouvez les sites internet des 6 associations nationales de sécurité civile pour les détails pratiques :

- la Croix-Rouge Française www.croix¬rouge.fr,
- la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers www.pompiers.fr,
- la Protection civile www.protection-civile.org,
- la Croix-blanche www.croixblanche.org,
- l'Ordre de Malte de France www.ordredemaltefrance.org,
- la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme www.ffss.fr.

Vous pouvez également consulter le tableau de répartition de ces six réseaux nationaux sur le territoire sur la page dédiée du site :

www.service-civique.gouv.fr/page/formations-civiques-et-citoyennes

PARTENAIRES DEPARTEMENTAUX DU PSC1

Liste non exhaustive.

Pour les autres organismes, vous pouvez passer par les sites internet nationaux (page précédente).

La protection civile

3 rue Jean Batiste Charcot - 17000 La Rochelle 06 37 37 50 38 https://formations.protection-civile.org/ formation@protection-civique-17.org

Contact: Benjamin Hougron

UFOLEP

Résidence Club La Fayette- avenue de Bourgogne- La Rochelle port neuf 05 46 41 00 05

education@laligue17.org http://www.cd.ufolep.org/charente maritime/ Contact : Simon Herpin

Croix rouge française

Délégation territoriale de Charente-Maritime

37 rue Philippe Vincent - 17028 La Rochelle cedex 1

dt17@croix-rouge.fr Contact : Jean Paul Gourmel.

05 46 42 03 56

Formation civique et citoyenne – deuxième semestre 2022 FORMATIONS - VOLET THEORIQUE

13 14 septembre Organisateur : club pour l'unesco : 10 11 « NAVIGATION PATRIMONIALE » Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ». 26 septembre Organisateur : ligue de l'enseignement : 12 Découvrir comprendre et respecter le littoral Organisateur : CDIJ : 13 11 octobre Création d'association et méthodologie de projet 11 12 octobre Organisateur : club pour l'unesco : 10 11 « NAVIGATION PATRIMONIALE » Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ». 18 octobre Organisateur : CDOS : 14 Les valeurs de l'olympisme Organisateur : ligue de l'enseignement : 15 24 octobre Découvrir comprendre et respecter le littoral Organisateur : Club pour l'Unesco : 10 11 25 26 octobre « NAVIGATION PATRIMONIALE » Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit 27 octobre Organisateur : Avenir en héritage : 16 Sur la route des Objectifs du développement Durable 27 octobre Organisateur : CDIJ : 17 Fait pas ta meuf 1 et 2 novembre Organisateur : club pour l'unesco : 10 11 « NAVIGATION PATRIMONIALE » Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ». 3 novembre Organisateur : CDIJ page 18 J'ai bien le droit de dire c'que j veux 7 novembre Organisateur : Unis cité page 19 Respect des différences Organisateur : ligue de l'enseignement 20 14 novembre L'égalité homme femmes objectif atteint ?

15 novembre

Le service civique et l'engagement associatif

Organisateur : CDOS page 21

17 novembre Organisateur : LPO page 22

Eco citoyens au quotidien : gestion de l'eau et biodiversité

17 novembre Organisateur : CDOS page 23

Luttes contre les différences de genre et de handicap / l'estime de soi : comment elle se perd, se gagne et s'entretient

24 novembre Organisateur : Avenir en héritage page 24

S'engager pour protéger l'océan

25 novembre Organisateur : LPO page 25

Eco citoyens au quotidien : Gestion de l'eau et Biodiversité

5 décembre Organisateur : Unis cité page 26

Respect des différences

6 décembre Organisateur : Unis cité page 27

« Le monde d'après : transition écologique et citoyenne »

6 décembre Organisateur : Ligue de l'enseignement 28

La laïcité : outil du vivre ensemble ?

13 décembre Organisateur : CDOS page 29

Harcelement et addiction diverses : une journée de sensibilisation

15 décembre Organisateur : CDIJ page 30

Pourquoi et comment partir : les clés d'un voyage réussi.

Formation civique et citovenne – 2^{er} semestre 2022 Intitulé de la formation : « NAVIGATION PATRIMONIALE » Dans les Pertuis Charentais, à bord du bateau « Nomadis Spirit ». La formation s'inscrit dans quel groupe du référentiel des thèmes de formation civique et citoyenne (supprimer les thèmes inutiles): Thème: L'organisation de la cité Sous-thème: Les Objectifs du Développement Durable (2 / 17 ODD) : . N°13 Lutte contre le changement climatique. . N°14 La Vie aquatique. **Objectifs de la formation :** Donner la possibilité aux volontaires, d'accéder à une formation maritime éco-citoyenne et solidaire, pour qu'ils puissent mieux appréhender le milieu naturel et culturel du territoire Charentais Maritime, pour exploiter et conserver de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du Développement Durable (ODD). « On protège bien ce que l'on connait bien ». 1. Découvrir un projet pédagogique et éducatif au service de la sensibilisation environnementale et patrimoniale du littoral Charentais Maritime, à bord d'un bateau adapté. 2. Découvrir l'économie locale et les métiers du territoire, en rapport avec l'espace Charentais Maritime. 3. Sensibiliser les participants à la protection de l'environnement naturel et au patrimoine culturel Charentais Maritime. Contenu de la formation . Découverte du bateau « Nomadis Spirit » : Faire d'un bateau pour tous, le bateau de tous. . **Initiation à la sécurité à bord** et aux instruments de navigation (GPS, Radio, Carte météo, radar, sondeur, calendrier des heures de marée...). . Découverte et choix de l'itinéraire étudié par les participants, pour naviguer à la journée (exemple : les 4 ports de La Rochelle, le Fort Boyard et/ou Les Fortifications Vauban Saint Martin de Ré...). . **Observation et classification** de la biodiversité (faune / Flore) du littoral Charentais Maritime. . **Répertorier** les différentes propulsions des bateaux de demain. . Inventaire des solutions durables contre les risques de submersion du littoral (Le PAPI).

Si la formation est proposée plusieurs fois, merci de le préciser

Le repas est à la charge des participants. (Panier individuel embarqué

obligatoire et repas partagé avec l'équipage à bord du bateau).

Modalités d'organisation du

repas du midi :

Date de la formation : Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) : • Mardi 13 septembre 2022 (13 participants) • Mercredi 14 septembre 2022 (13 participants) Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) : • Mardi 11 octobre 2022 (13 participants) • Mercredi 12 octobre 2022 (13 participants)

	 Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer): Mardi 25 octobre 2022 (13 participants) Mercredi 26 octobre 2022 (13 participants)
	 Sur 2 journées de formation (1 jour à Terre puis 1 jour en Mer) : Mardi 1 novembre 2022 (13 participants) Mercredi 2 novembre 2022 (13 participants)
Horaire de la formation :	De 9h00 à 16h30 : 1er jour à terre : Rendez-vous 10 Rue Fleuriau LR au Club UNESCO 2éme jour en Mer : Rendez-vous au ponton du bus de mer, au vieux Port de La Rochelle, Face à la Médiathèque, avenue Michel Crépeau.
Lieu de la formation :	Les Pertuis Charentais: Rue Fleuriau et <u>en mer</u> , entre les îles d'Oléron, d'Aix et de Ré (<i>Port de La Rochelle - Fort Boyard- Fouras et/ou Saint Martin de Ré</i>)
Structure(s) organisatrice(s):	Club pour l'UNESCO de La Rochelle
Intervenant(s), structure et qualification :	Mr Joël LEBAR: . Capitaine Marine Marchande et propriétaire du bateau « Nomadis Spirit » Mr Alfred TUDEAU: . Diplômé Master 2 en Sciences de l'Education Educateur Spécialisé Formateur et tuteur au Club pour l'UNESCO de La Rochelle. Ou Mr Constantin SPECQ: . Chercheur en Biodiversité Membre actif au Club pour l'UNESCO de La Rochelle. Et 1 Volontaire en service civique présent au Club.
Nombre maximum de participants :	13 (groupe divisé en deux pour la première journée de formation en salle)
Participation financière demandée aux volontaires :	100 € (2 jrs x 50,00€ / jour de formation)
Inscriptions : Adresse	Bureau de l'association (<i>ou par mail</i>) 10, Rue Fleuriau 17000 La Rochelle
Téléphone	Fixe 09 80 87 38 44 - Portable 06 62 47 23 20
Courriel	contact@clubunesco-larochelle.fr
Modalités d'évaluation de la formation :	 Débriefing de la journée. (à terre et en mer) Remise de la fiche Océan après avoir répondu aux question sur les notions maritimes mises en avant pendant la journée de formation. Attestation de Navigation Patrimoniale sur le « Nomadis Spirit » (Daté et signé par le capitaine)
6 gestes barrière	Le volontaire s'engage à prendre connaissance et à accepter les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du COVID-19.

Intitulé	Découvrir, comprendre et respecter le littoral
Objectifs	Découvrir le littoral et sa biodiversité Comprendre les interactions entre activités humaines et biodiversité Sensibiliser les volontaires à la biodiversité marines et à la protection de celle-ci Favoriser l'engagement des volontaires
Contenu	Les Objectifs du Développement Durable La relation entre l'homme et le littoral Les enjeux d'aujourd'hui pour préserver le littoral Ces thématiques seront abordées via des jeux, des ateliers et une sortie sur le terrain
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas partagé zéro déchets (si les conditions sanitaires le permettent)

Date	26 septembre 2022
Horaire	9h30-12h30 13h30-16h30
Lieu	Résidence-Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle - Cédex 01
Structure•s organisatrice•s	E.C.O.L.E de la mer Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Intervenant•s	Juliette Daurelle - Chargée de projets éducation-jeunesse Ligue de l'enseignement Isabelle Landriau - Responsable déléguée E.C.O.L.E de la mer
Nombre maximum de participants	20 personnes
Participation financière demandée	50€

inscriptions	
Structure / Contact	Alicia Pasquet - Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Adresse	Résidence-Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle - Cédex 01
Téléphone	05 46 41 73 09
Courriel	accueil@laligue17.org

Création d'association et méthodologie de projet

Objectifs	1. S'initier à la création d'une association et à son fonctionnement
	2. Connaître et comprendre les grandes étapes de la réalisation d'un projet
	 Comprendre les grandes étapes de création d'une association et son fonctionnement
	Comment et pourquoi crée-t-on une association ?
	Comment fonctionne-t-elle ?
Contenu	2. Méthodologie de projet :
	Comment concrétiser une idée en projet ?
	Quelles sont les étapes de la réalisation de projet ?
	Comment fédérer autour d'un projet ?
Modalités d'organisation du repas du midi	Sandwich sur place ou en ville à la charge du volontaire

Date	Mardi 11 octobre 2022
Horaire	9h30 – 12h et 13h30 - 16h30
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Centre Départemental d'Information Jeunesse
Intervenant•s	Clémence Cros et Leslie van Liempd
Nombre maximum de participants	20
Participation financière demandée	50 euros la journée par participant

Structure / Contact	Centre Départemental d'Information Jeunesse
Adresse	24 rue Saint Jean du Pérot - 17 000 La Rochelle
Téléphone	05.46.41.16.36
Courriel	accueil@cdij17.fr

Les valeurs de l'Olympisme

Objectifs	 Inviter les volontaires à s'interroger sur la question des valeurs olympiques Transcrire ces valeurs au mode de fonctionnement de notre société actuelle Favoriser les échanges, les débats et la prise de parole Mener une réflexion à partir de supports différents
	 Accueil: 9h30-10h Accueil - Présentation CDOS et des jeunes Echanges sur les diverses missions des volontaires présents
Contenu	 Première partie : 10h – 12h : les valeurs de l'olympisme Les valeurs de l'olympisme : histoire des jeux Projection de courts métrages sur les différentes valeurs olympiques
	Deuxième partie : 14h – 16h30 : ciné débat
	 Débat entre les participants sur les valeurs de l'olympisme après le visionnage des films
	 Transposition des valeurs olympiques à la société actuelle.
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas non fourni

Date	Mardi 18 octobre 2022
Horaire	De 9h30 à 16h30
Lieu	CDOS17- 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes
Structure•s organisatrice•s	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime
Intervenant•s	Elu et salarié du CDOS17
Nombre maximum de participants	15
Participation financière demandée	50 euros

Structure / Contact	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime
Adresse	13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes
Téléphone	05.46.97.26.93 ou 07.86.97.07.41
Courriel	estelleseguin@franceolympique.com https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSct5oQEvFwF9pR0tzvsc3FPxpkUON9ivw3RfN6x1uXLegzVOw/viewform?usp=pp_url

Intitulé	Découvrir, comprendre et respecter le littoral
Objectifs	Découvrir le littoral et sa biodiversité Comprendre les interactions entre activités humaines et biodiversité Sensibiliser les volontaires à la biodiversité marines et à la protection de celle-ci Favoriser l'engagement des volontaires
Contenu	Les Objectifs du Développement Durable La relation entre l'homme et le littoral Les enjeux d'aujourd'hui pour préserver le littoral Ces thématiques seront abordées via des jeux, des ateliers et une sortie sur le terrain
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas partagé zéro déchets (si les conditions sanitaires le permettent)

Date	24 octobre 2022
Horaire	9h30-12h30 13h30-16h30
Lieu	Résidence-Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle - Cédex 01
Structure•s organisatrice•s	E.C.O.L.E de la mer Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Intervenant•s	Juliette Daurelle - Chargée de projets éducation-jeunesse Ligue de l'enseignement Isabelle Landriau - Responsable déléguée E.C.O.L.E de la mer
Nombre maximum de participants	20 personnes
Participation financière demandée	50€

Structure / Contact	Alicia Pasquet - Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Adresse	Résidence Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30 809 17 041 La Rochelle - Cédex 01

Intitulé de la formation :	Sur la route des Objectifs du Développement Durable
Thèmes et sous thèmes	Valeurs de la république L'organisation de la cité Ouverture sur les questions internationales Objectifs de Développement Durable
Objectifs	 Comprendre ce qu'impliquent les Objectifs de Développement Durable dans le monde et particulièrement en France; Définir le développement durable et appréhender ses enjeux; Montrer des exemples concrets d'actions positives et efficaces dans les différents domaines du développement durable;
Contenu	Découvrir les orientations internationales de la lutte contre la pauvreté, de la protection de la planète et garantir la prospérité pour tous à travers les Objectifs de Développement Durable. Cette formation entend aider les participant.e.s à se projeter dans le futur grâce à des animations ludiques et interactives afin de mieux comprendre les grandes mutations. Aussi, elle les incite à y jouer un rôle!
Modalités d'organisation du repas du midi :	Repas possible sur place
Date de la formation :	Jeudi 27 octobre 2022
Horaire de la formation :	9h30 - 16h30
Lieu de la formation :	Salle du Clos-Margat 42 rue du Clos Margat, 17000 La Rochelle, France
Structure(s) organisatrice(s):	AVENIR EN HERITAGE - Association d'Education populaire et de Solidarité Internationale
Intervenant(s), structure et qualification :	Charlotte Galliot - Avenir En Héritage
Nombre maximum de participants :	20
Participation	50€ par volontaire
financière demandée : Inscriptions :	Formulaire en ligne : https://bit.ly/inscriptionfccaeh
	ou sur <u>www.avenirenheritage.com</u> Ou par mail à <u>contact@avenirenheritage.com</u>
Adresse	Avenir En Héritage Maison des Associations de Bongraine Bureau 21 – 99 rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle
Téléphone	09 80 73 54 02 ou 06 58 70 67 46
Courriel	contact@avenirenheritage.com

Fais pas ta meuf! Femmes et communautés LGBTQIA+ : Droits, représentations et stéréotypes

	1. Cultiver sa culture générale
Objectifs	2. Réfléchir aux obstacles encore présents dans la société
	3. Dépasser les taboos et préjugés
	1. Droits des femmes, stéréotypes et évolutions
	Cadre conceptuel : et toi, t'es féministe ?
	2. Tu connais ? Petit panorama des figures féminines historiques et contemporaines
	3. Les femmes, les hommes et la politique : évolution et état des lieux
	4. Santé sexuelle et représentation des corps sexués : dessine-moi un
0	5. Harcèlement, agression ou drague ? Légal ou pas légal ?
Contenu	Droits LGBT
	1. Terminologie : c'est quoi LGBT etc ?
	2. Historique des droits LGBT
	3. Les figures emblématiques Queer
	4. Tour du monde des droits LGBT
	Quiz des volontaires : vous avez retenu quoi ?
Modalités d'organisation du repas du midi	Sandwich sur place ou en ville à la charge du volontaire

Date	Jeudi 27 octobre 2022
Horaire	9h30 – 12h30 et 14h - 17h00
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Centre Départemental d'Information Jeunesse
Intervenant•s	Newt Minard et Leslie van Liempd
Nombre maximum de participants	20
Participation financière demandée	50 euros par jour et par participant

Structure / Contact	Centre Départemental d'Information Jeunesse
Adresse	24 rue Saint Jean du Pérot - 17 000 La Rochelle
Téléphone	05.46.41.16.36
Courriel	accueil@cdij17.fr

J'ai bien l'droit de dire c'que j'veux !

Tours et détours de la liberté d'expression

Objectifs	 Connaître ses droits en matière de liberté d'expression et d'opinion Découvrir les limites de la liberté d'expression, en France et dans le monde S'éduquer aux médias
Contenu	 L'origine et l'application de la liberté d'expression et d'opinion en France : liberté des médias, laïcité, droits individuels, blasphème, injure, diffamation Comparaison internationale des droits : focus sur la liberté d'opinion et de religion et sur les libertés journalistiques
Modalités d'organisation du repas du midi	3. Etude de presse : censure, polémique et fake news Sandwich/repas sur place ou en ville à la charge du volontaire

Date	Le jeudi 3 novembre 2022
Horaire	9h30 – 12h00 – 13h30 - 16h30
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Centre Départemental d'Information Jeunesse
Intervenant•s	Leslie van Liempd
Nombre maximum de participants	15
Participation financière demandée	50 euros par journée et par participant

Structure / Contact	Centre Départemental d'Information Jeunesse	
Adresse	24 rue Saint Jean du Pérot - 17 000 La Rochelle	
Téléphone	05.46.41.16.36	
Courriel	accueil@cdij17.fr	

Respect des différences

Objectifs	Permettre aux jeunes volontaires de prendre conscience de leurs préjugés. Etre prêt.e.s à les déconstruire pour mieux comprendre et apprécier la diversité de notre société.
Contenu	Module 1 : Introduction aux discriminations : 1. Expliquer les mécanismes de construction des discriminations 2. Définir et distinguer un stéréotype, un préjugé et une discrimination 3. Préciser les recours existants face aux discriminations Module 2 : Laïcité et faits religieux. 1. Etre capable de distinguer une conviction, d'une origine, d'une nationalité 2. Etre capable de nommer les éléments essentiels de différentes convictions 3. Etre capable de préciser le vocabulaire religieux 4. Etre capable de définir le principe de laïcité en France Etre capable d'illustrer la laïcité dans la vie quotidienne
Modalités d'organisation du repas du midi	Rapporter son repas froid (pas de possibilité de faire chauffer sur place).

Date	07/11/2022
Horaire	09H00 à 12H30 / 13H30 à 17H00
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Unis Cité
Intervenant•s	Desset Amélie
Nombre maximum de participants	20
Participation financière demandée	50€/journée

Structure / Contact	Inscriptions : https://formation.uniscite.fr/	
Adresse	28 Av. du Luxembourg, 17000 La Rochelle.	
Téléphone		
Courriel	adessetchamare@uniscite.fr	

	4	•	4	_	_	П	é
n	•	п	т	ш	п	п	Δ

L'égalité femmes-hommes : objectif atteint ?

Objectifs	Les femmes se sont battues pour leurs droits : insertion dans la vie politique, contraception et liberté sexuelle, travail et autonomie financièreDe grands combats ont été menés. Pourtant de nombreuses inégalités subsistent : écarts de salaire, violences, sous représentations dans certains secteurs Qu'en est-il aujourd'hui ?
Contenu	Thèmes de la journée : - L'évolution des droits des femmes - L'importance de l'éducation dans la création de stéréotypes de genre - Le sexisme et les inégalités subsistantes - La représentation des femmes dans la publicité - La liberté sexuelle - Les violences faites aux femmes Ces thèmes seront abordés via des jeux, des animations ludiques, des débats, une exposition, des analyses d'images et de vidéos
Modalités d'organisation du repas du midi	Les volontaires seront invités à amener quelque chose à manger afin de partager le repas ensemble.

Date	14/11/2022
Horaire	10h-12h30 14h-16h30
Lieu	Résidence-Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle - Cédex 01
Structure•s organisatrice•s	Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Intervenant•s	Juliette Daurelle Chargée de projet Education - Jeunesse - Ligue de l'enseignement 17
Nombre maximum de participants	18
Participation financière demandée	50€

Structure / Contact	Alicia Pasquet Ligue de l'enseignement Charente-Maritime	
Adresse	Résidence-Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle - Cédex 01	
Téléphone	05 46 41 73 09	
Courriel	accueil@laligue17.org	

ı	n	+	i	+	ı	i	ı	á
-	ш	п		т	п			-

Le service civique et l'engagement associatif

Objectifs	 Comprendre le bénévolat et l'engagement associatif Rencontre avec des bénévoles lors d'un colloque Participer à une manifestation regroupant de nombreux bénévoles
Contenu	Première partie: 16h00 – 18h Accueil - Présentation CDOS et des jeunes Echanges sur les diverses missions des volontaires présents L'engagement et le monde associatif sportif Qu'est-ce que le bénévolat ? Débats et témoignages Deuxième partie: 18h30 – 19h30 Colloque «Une association: un engagement, du lien social, une démocratie » Temps d'échange Troisième partie: 20h – 23h Remise des récompenses à 10 bénévoles Spectacle avec Jean-Marc Desbois (répertoire des géants du Music-Hall)
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas non founi

Date	Mardi 15 novembre 2022
Horaire	De 16h30 à 23h00
Lieu	Beauséjour – 51 boulevard de La République – Châtelaillon Plage
Structure•s organisatrice•s	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime
Intervenant•s	Monsieur Raul Eric(Président du CDOS17) Monsieur Djeddi Jacques (Vice-Président du CDOS17) Messieurs Jack Dillenbourg (Conseiller pédagogique EPS), Dominique Rocheteau (Footballeur professionnel), Jean Elissalde (Rugbyman et entraineur)
Nombre maximum de participants	15
Participation financière demandée	50 euros

Structure /	Contact	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime		
Adresse		3 cours Paul Doumer – 17100 Saintes		
Téléphone		05.46.97.26.93 ou 07.86.97.07.41		
Courriel		estelleseguin@franceolympique.com https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe7DvtO1_hrQ7oGHbKLeNmGmr01kLpbKIb6YyTL2qv5HZ83tw/viewform?usp=pp_url		

Objectifs	 Accompagner les volontaires à mieux comprendre les problématiques de cohabitation entre la faune sauvage et l'homme Aider les volontaires à acquérir des connaissances pour être en capacité d'appliquer les bons gestes éco citoyens selon la situation Amener les volontaires à se questionner sur leur relation à la "nature de proximité"
Contenu	 Accueil, tour de table et présentation des participants Présentation de la LPO Rappel des fondamentaux du service civique (engagement, volontariat) Définition de la Médiation Faune Sauvage à la LPO Comment réussir une cohabitation entre chats et oiseaux du jardin ? Apports théoriques Mise en situation et échanges Comment réagir face à la découverte d'un animal en détresse ? Mise en situation et échanges Comment réagir face à la découverte d'un jeune animal sauvage ? Apports de connaissances Mise en situation et échanges Notre relation à la "Nature de proximité" Bilan de la journée

Modalités
d'organisation du
repas du midi

Repas non inclus

Date	Jeudi 17 novembre 2022 à Rochefort Si situation sanitaire dégradée cette formation se déroulera en distanciel
Horaire	9h30 à 16h30
Lieu	Rochefort (1 rue Toufaire) au siège de la LPO
Structure•s organisatrice•s	LPO France
Intervenant•s	 Benoît VISEUX – Responsable projet Médiation Faune Sauvage Anne-Laure DUGUE – Responsable d'équipe Médiation Faune Sauvage
Nombre maximum de participants	15 personnes max (10 minimum)
Participation financière demandée	50€

Luttes contre les différences de genre et de handicap / L'estime de soi : comment elle se perd, se gagne et s'entretient

Objectifs	 Rencontre avec des volontaires de divers horizons Sensibilisation aux problèmes rencontrés par les personnes en situation de différences de genre et de handicapes Posture efficiente contre les diverses différences
Contenu	Première partie : 9h30-10h Accueil - Présentation CDOS et des jeunes Echanges sur les diverses missions des volontaires présents Comprendre et connaître les inégalités et discriminations L'évolution des mesures prises pour lutter contre les différences Débats et témoignages Repas : 12h - 13h30 Deuxième partie : 13h30 - 16h30 Comprendre et Accepter sa différence et celle des autres Ressources pour que chacun puisse entretenir son estime Axe de travail pour lutter véritablement contre les différences.
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas non fourni

Date	Jeudi 17 novembre 2022
Horaire	De 9h30 à 16h30
Lieu	CDOS17- 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes
Structure•s organisatrice•s	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime
Intervenant•s	Madame Séverine Duverger (thérapeute-coaching)
Nombre maximum de participants	15
Participation financière demandée	50 euros

Structure / Contact	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime
Adresse	13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes
Téléphone	05.46.97.26.93 ou 07.86.97.07.41
Courriel	estelleseguin@franceolympique.com

Intitulé de la formation :	S'engager pour protéger l'océan
Thème:	L'organisation de la cité
Sous-thème :	Ouverture sur les questions internationales Océan
Sous-tneme :	Écologie
	Engagement citoyen
Objectifs de la formation :	Comprendre le rôle vital de l'océan
	Découvrir les solutions existantes pour le protéger
	Favoriser l'engagement citoyen
Contenu de la formation :	Accueil et présentation des structures organisatrices, Blutopia et
	Avenir En Héritage
	Les Objectifs de Développement Durable
	Le rôle vital de l'océan et les menaces qui pèsent sur lui.
	Discussions thématiques entre pairs sur les solutions existantes pour protéger l'océan
	pour proteger rocean
	12h30-14h :
	Déjeuner
	L'audiovisuel : un outil puissant pour faire changer les choses
	Projection L'autre confort - Épisode 4 suivie d'un débat
	Tour de table de retours d'expérience sur la journée et
	engagements pour les prochains jours, semaines et mois
Modalités d'organisation du repas du midi :	Repas possible sur place, challenge zéro déchet et alimentation végétale!
du repas du midi .	vegetale :
Date de la formation :	Jeudi 24 novembre 2023
Horaire de la formation :	9h à 12h30, 14h à 17h
Lieu de la formation :	Salle du Clos-Margat 42 rue du Clos Margat, 17000 La Rochelle, France
	42 Tue du Clos Margat, 17000 La Rochelle, France
Structure(s)	AVENIR EN HERITAGE - Association d'Education populaire et de
organisatrice(s):	Solidarité Internationale
	Blutopia - Média positif pour protéger l'océan
Intervenant(s), structure et	Charlotte Galliot - Avenir En Héritage
qualification :	1 membre fondateur de l'association Blutopia
Nombre maximum de	30
participants :	
Participation financière	50€ par volontaire
demandée : Inscriptions :	Formulaire en ligne : https://bit.ly/inscriptionfccaeh
	ou sur www.avenirenheritage.com
	Ou par mail à contact@avenirenheritage.com
Adresse	
	Maison des Associations de Bongraine Bureau 21 – 99 rue Nicolas Gargot
the state of the s	TVICUIAS CAIQUI
Téléphone	17000 La Rochelle
Téléphone Courriel	17000 La Rochelle 09 80 73 54 02 ou 06 58 70 67 46 (Charlotte Galliot)

		•				,
n	м	ľ	٠	•	ш	é

Eco citoyens au quotidien : Gestion de l'eau et Biodiversité

Objectifs	 Accompagner les volontaires à mieux comprendre la gestion de l'eau au quotidien avec les impacts sur la biodiversité Aider les volontaires à acquérir des connaissances pour être en capacité d'appliquer les bons gestes éco citoyens selon la situation Amener les volontaires à se questionner sur leur relation à l'utilisation de l'eau au quotidien Découvrir un espace remarquable pour la biodiversité (habitats privilégiés pour les oiseaux et plus particulièrement les limicoles et passereaux paludicoles)
Contenu	 10. Accueil, tour de table et présentation des participants 11. Présentation de la LPO 12. Rappel des fondamentaux du service civique (engagement, volontariat) 13. Découvrir le circuit de l'eau dans une ville : de l'eau potable à l'eau usée 14. Apports théoriques: comment est produite l'eau potable, l'importance d'épurer les eaux usées vis à vis des écosystème aquatiques et des activités humaines sur le littoral. Mise en situation et échanges sur les volumes d'eau utilisés au quotidien et les gestes pour économiser cette ressource 15. Découverte de la station de lagunage de Rochefort qui est un exemple de développement durable, qui conjugue le traitement écologique des eaux usées et la preservation de la biodiversité Mise en situation et échanges 16. Notre relation à l'eau sur la planète – relations Nord Sud 17. Bilan de la journée
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas non inclus

Date	Vendredi 25 novembre
Horaire	9h30 à 16h30
Lieu	Station de Lagunage, Rochefort, route de Soubise
Structure•s organisatrice•s	LPO
Intervenant•s	Christophe BOUCHER Responsable d'animation LPO
Nombre maximum de participants	15 personnes max (10 minimum)
Participation financière demandée	50€

Structure / Contact	LPO / Clothilde Kussener
Adresse	8 rue du Docteur Pujos- CS 90263 – 17305 Rochefort cedex
Téléphone	05 46 82 12 62
Courriel	servicecivique@lpo.fr

Respect des différences

Objectifs	Permettre aux jeunes volontaires de prendre conscience de leurs préjugés. Etre prêt.e.s à les déconstruire pour mieux comprendre et apprécier la diversité de notre société.
Contenu	Module 1 : Introduction aux discriminations : 1. Expliquer les mécanismes de construction des discriminations 2. Définir et distinguer un stéréotype, un préjugé et une discrimination 3. Préciser les recours existants face aux discriminations Module 2 : Laïcité et faits religieux. 1. Etre capable de distinguer une conviction, d'une origine, d'une nationalité 2. Etre capable de nommer les éléments essentiels de différentes convictions 3. Etre capable de préciser le vocabulaire religieux 4. Etre capable de définir le principe de laïcité en France Etre capable d'illustrer la laïcité dans la vie quotidienne
Modalités d'organisation du repas du midi	Rapporter son repas froid (pas de possibilité de faire chauffer sur place).

Date	05/12/2022
Horaire	09H00 à 12H30 / 13H30 à 17H00
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Unis Cité
Intervenant•s	Desset Amélie
Nombre maximum de participants	20
Participation financière demandée	50€/journée

Structure / Contact	Inscriptions : https://formation.uniscite.fr/
Adresse	28 Av. du Luxembourg, 17000 La Rochelle.
Téléphone	
Courriel	adessetchamare@uniscite.fr

« Le monde d'après : Transition écologique et citoyenne »

	Module 1 : Enjeux écologiques Etre capable de résumer les principaux enjeux des crises environnementales (biodiversité, climat, ressources) Etre capable d'identifier les constats, les causes et conséquences de ces crises Etre capable de reconnaître l'urgence de la situation écologique
Objectifs	Module 2: Emotions et Responsabilités et Actions
	- Etre capable de reconnaître les émotions ressentis face à la situation environnementale, les miennes et celles des autres
	- Etre capable de décrire les différents niveaux de responsabilités individuelles et collectives
	- Etre capable de comparer les différents modes d'actions en faveur de la planète
Contenu	→ Constats, causes et conséquences des différentes crises environnementales. Ce module, qui se déroule le matin, permet d'aborder la question environnementale, sans détour et sur la base de données scientifiques, pour permettre aux volontaires de mesurer l'urgence des crises écologiques (changement climatique, effondrement de la biodiversité et raréfaction des ressources). Une recherche autonome leur permettra de mieux s'approprier ces enjeux. → Définir les différents niveaux de responsabilités individuelles et collectives. Ce module, qui se déroule l'après-midi, leur permet de partager leur ressenti et d'écouter celui des autres. Sur ce temps collectif, les volontaires sont progressivement amenés à identifier les différents niveaux de responsabilités et impacts sur les populations selon les niveaux de richesse. Pour finir, et dans le but d'impulser une dynamique d'action, ils identifient et comparent les différents modes d'actions individuelles et collectives en faveur de la planète. A noter que ce module a été parcouru par Greenpeace qui a émis un avis très favorable.
Modalités d'organisation du repas du midi	Amener son pique-nique.

Date	06/12/2022
Horaire	09h00/12H30-13h30/17h00
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Unis Cité
Intervenant•s	Amélie Desset
Nombre maximum de participants	20
Participation financière demandée	50€/journée

Structure / Contact	Inscription via le site : https://formation.uniscite.fr/
Adresse	28 av. du Luxembourg
Téléphone	
Courriel	adessetchamare@uniscite.fr

		•	•	•	-	=		é
-	m	П	П	т	ш	п	п	0

La laïcité : l'outil du vivre ensemble ?

Objectifs	En France, nous avons la chance de vivre dans une république laïque. Si la laïcité permet à toutes les diversités de vivre ensemble, cette notion est toutefois souvent mal comprise et mal utilisée. Cette journée permettra de faire le point afin d'éviter les amalgames et les stigmatisations.
Contenu	Thèmes de la journée : - La laïcité en France : hier et aujourd'hui - La laïcité et le port des signes religieux - La laïcité et le vivre ensemble Ces thèmes seront abordés via des vidéos, des jeux, du débat
Modalités d'organisation du repas du midi	Le repas n'est pas pris en charge par la Ligue de l'enseignement Charente- Maritime, chaque volontaire devra prévoir son repas du midi. Il sera possible de déjeuner dans la salle.

Date	06/12/2022
Horaire	10h-12h30 14h-16h30
Lieu	Résidence-Club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle Cedex 01
Structure•s organisatrice•s	Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Intervenant•s	Juliette Daurelle, chargée de projets éducation-jeunesse
Nombre maximum de participants	18
Participation financière demandée	50€

Structure / Contact	Alicia Pasquet Ligue de l'enseignement Charente-Maritime
Adresse	Résidence Club Lafayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17 041 La Rochelle CEDEX 01
Téléphone	05 46 41 73 09
Courriel	accueil@laligue17.org

Harcèlement et addictions diverses : une journée de sensibilisation

Objectifs	 Rencontre avec des volontaires de divers horizons Sensibilisation aux harcèlements et addictions aux nouvelles technologies Sensibilisation aux risques de la prise de stupéfiants et d'alcool chez les jeunes consommateurs
Contenu	Accueil: 9h30-10h Accueil - Présentation CDOS et des jeunes Echanges sur les diverses missions des volontaires présents Première partie: 10h – 12h Présentation et sensibilisation aux harcèlements L'addiction aux nouvelles technologies Débats et témoignages Repas: 12h30 – 13h30 Deuxième partie: 13h30 – 16h30 Présentation des produits stupéfiants et du matériel Le taux de THC Présentation des risques neurologiques suite à une prise de stupéfiants La consommation excessive d'alcool
Modalités d'organisation du repas du midi	Repas non fourni

Date	Mardi 13 décembre 2022
Horaire	De 9h30 à 16h30
Lieu	CDOS17- 13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes
Structure•s organisatrice•s	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime
Intervenant•s	Madame Séverine Duverger (thérapeute-coaching)
Nombre maximum de participants	15
Participation financière demandée	50 euros

Structure / Contact	Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente Maritime		
Adresse	13 cours Paul Doumer – 17100 Saintes		
Téléphone	05.46.97.26.93 ou 07.86.97.07.41		
	estelleseguin@franceolympique.com		

	n	4	i	4		П	é
_	ш	ш	п	ш	U	ш	œ

Pourquoi et comment partir: les clés d'un voyage réussi

Objectifs	 Connaître les bonnes raisons pour partir à l'international et les différentes possibilités de départ pour les jeunes. Rencontrer des jeunes déjà partis afin d'échanger sur les expériences vécues
Contenu	1. Les bonnes raisons pour partir à l'international.
	2. Les différentes façons de partir : études, stages, jobs, au pair, volontariat, séjours linguistiques, road trip
	3. Bien préparer son départ et son retour : papiers, langues, préjugés, interculturalité, valorisation
	4. Ils sont déjà partis, ils vous racontent : à partir de témoignages de jeunes partis à l'étranger, les participants sont invités à interagir avec les animateurs.
	5. Mise en situation
Modalités d'organisation du repas du midi	Sandwich sur place ou en ville à la charge du volontaire

Date	Jeudi 15 décembre 2022
Horaire	9h30 – 12h30 et 14h00 - 16h00
Lieu	La Rochelle
Structure•s organisatrice•s	Centre Départemental d'Information Jeunesse (CDIJ)
Intervenant•s	Ajla Cejvan – CDIJ et Charlotte Galliot – Avenir en héritage
Nombre maximum de participants	15
Participation financière demandée	50 euros par journée et par participant

Structure / Contact	Centre Départemental d'Information Jeunesse
Adresse	24 rue Saint Jean du Pérot - 17 000 La Rochelle
Téléphone	05.46.41.16.36
Courriel	accueil@cdij17.fr